

JANVIER 2017 • N° 2



BOURGET MAG

BULLETIN MUNICIPAL DU BOURGET-DU-LAC



WWW.LEBOURGETDULAC.FR

SOMMAIRE

04 • Travaux & voirie

07 • Dossier - Aménagement

09 • Dossier - Grand Lac

10 • Sécurité publique

12 • Affaires sociales

14 • Vie scolaire

16 • Vie culturelle

18 • Animations

20 • Service des sports

22 • Quelques temps forts

24 • Vie associative

28 • Infos pratiques

30 • État civil

31 • Vie municipale

COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

Bourget Mag : Bulletin d'informations du Bourget-du-Lac

Directrice de la publication : Marie-Pierre FRANÇOIS

Rédaction : Conseil municipal, services municipaux, associations

Coordination / Réalisation : Service communication

Photos : Service communication, services municipaux, associations

Impression : imprimerie GONNET

Tirage : 2900 exemplaires

Distribution : ALTHUS



JANVIER 2017

EDITO DU MAIRE



Qu'il soit élu ou simple administré, le citoyen français ne peut déroger à la loi ; depuis quelques années déjà notre vie communale est cadrée plus particulièrement par la loi SRU (obligation de construire des logements sociaux), la loi ALUR (obligation de densifier l'habitat) et la dernière en date, la loi NOTRe (Août 2015 – nouvelle organisation territoriale de la république).

Cette dernière s'articule autour de deux grands axes.

- Le premier concerne la nouvelle répartition de compétences entre le département et la région.
- Le second renforce considérablement le pouvoir de l'intercommunalité grâce à de nouvelles prises de compétences et de regroupement d'intercommunalités.

C'est sur ce point précis que chaque Maire doit s'investir au sein de son intercommunalité. Il ne s'agit pas de « subir » mais bien d'agir ENSEMBLE. En tant que Maire du Bourget-du-Lac, je tiens à vous assurer que je suis pleinement présente et active dans tous les débats de la CALB et que je le serai également dans ceux de la nouvelle agglomération. Le Bourget-du-Lac sera toujours une commune importante au sein de ce nouvel ensemble (la 3^{ème} en nombre d'habitants derrière Aix-les-Bains et Entrelacs).

Depuis le 1er janvier 2017, la Chautagne et l'Albanais ont rejoint la CALB qui est devenue Grand Lac. Ce tournant dans l'organisation territoriale ne doit pas être appréhendé comme un recul de la vie communale mais comme un changement de gestion. Chacun sait que le repli sur soi ne fait pas avancer et nous voyons que la montée du nationalisme n'est pas une réponse constructive.

Le Bourget-du-Lac a toute sa place au sein de Grand Lac. La commune saura contribuer au bon fonctionnement de cette nouvelle intercommunalité tout en participant à son développement économique, touristique, culturel et associatif.

Aujourd'hui chacun attend de la collectivité de nombreux services et force est de constater que les budgets communaux ne sont plus en mesure de les financer. Je choisis donc de gérer une réalité et non de rêver à une hypothétique autre organisation. Ce débat est d'une autre époque ! En revanche, il n'est pas question que notre commune soit la grande oubliée des transports et qu'elle fasse les frais de sa situation géographique. J'ai d'ailleurs demandé à la Vice-présidente de Chambéry métropole de chiffrer le coût d'une prolongation de la ligne chrono A au Bourget-du-Lac et je m'engage aux côtés des Bourgetains à obtenir un réseau de transport à la hauteur de leurs besoins.

Je vous souhaite à tous une Bonne et Belle Année 2017.

Construisons ensemble l'avenir du Bourget-du-Lac avec raison, sans esprit polémique et partisan.

Marie-Pierre FRANÇOIS

TRAVAUX

Cette année 2016 a vu l'achèvement de nombreux chantiers structurants pour notre commune



Le Bulletin Municipal de fin d'année est traditionnellement celui du bilan et des projets. Revenons sur l'année 2016 qui, en matière de travaux, a été particulièrement intense, notamment avec la nouvelle entrée sud de la commune et la livraison du Centre Technique Municipal de la Plaise.

CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Le projet de construction d'un centre technique municipal dont le permis a été accordé début décembre 2015 à la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS), partenaire de la commune dans la réalisation de ce projet, a vu le jour. Cet important projet pour les services techniques de la commune, débuté en mars 2016, a été livré le 7 décembre dernier, avec un temps de réalisation record malgré des conditions de travail compliquées.

Ce bâtiment de 1319 m² de surface de plancher (dont 1080 m² d'ateliers)

situé dans le secteur de la Plaise est édifié sur un terrain d'une superficie d'environ 5500 m².

Ce nouvel outil permettra, dans un contexte important de gain en efficacité, une significative amélioration de l'organisation des services techniques et également des conditions de travail des agents. Le centre technique remplacera l'ancien site vétuste du Pailleret et celui déjà situé à la Plaise, utilisé comme garage et atelier de menuiserie.



- 6 décembre 2016 : remise des clefs par la S.A.S à la municipalité et aux services techniques de la ville du Bourget-du-Lac

EAU

- RENOUELEMENT DES COMPTEURS D'EAU

La commune investit chaque année dans le renouvellement et la modernisation des compteurs d'eau. C'est donc 26 800 € TTC qui ont été investis en 2016 et qui permettront à la commune de disposer de ces équipements en 2017.

- DÉFENSE INCENDIE

Une importante campagne de numérotation et de remise en état des poteaux incendie a été lancée en début d'année 2016 sur le Bourget-du-Lac mais également sur la zone de Savoie Technolac (en partenariat avec l'ASST) pour assurer une défense incendie maximale et adaptée à l'urbanisation de certains secteurs.

- ▶ TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Depuis le 1er janvier 2016, l'agglomération de Grand Lac a récupéré une partie des compétences d'eaux pluviales (tous les cours d'eau et les ouvrages en lien avec la gestion des eaux pluviales des bâtiments).

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Les écoles font l'objet chaque année de travaux d'amélioration et de rénovation divers :

Au P'tiou : cette année les travaux ont porté sur le remplacement de radiateurs (5925 €TTC), sur des travaux électriques (1994 €TTC) et sur des travaux de rénovation de sol (4330 €TTC).



Au Chat Perché : reprise d'affaissement dans la cour (1618 €TTC).

À la Cascade : remplacement de stores (1500 €TTC), travaux d'aménagement d'un cheminement piétons en béton balayé (1100 €TTC) et achat et renouvellement de mobilier (1670 €TTC).



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

● ÉGLISE SAINT LAURENT ET PRIEURÉ

Un diagnostic électrique a été réalisé en milieu d'année 2016 à l'Église Saint Laurent et au Prieuré afin de préparer le travail de mise en conformité électrique de ces deux bâtiments. Le coût de ces études s'est élevé à 2160 €TTC. La première phase de travaux a été lancée début décembre et demeure en cours de réalisation (10 000 €TTC). Une deuxième phase de travaux sera programmée en 2017.

● JARDINS DU PRIEURÉ

Des travaux ont été engagés au cours du printemps afin de remettre en service la pompe de la fontaine des jardins du Prieuré qui présentait des dysfonctionnements ces dernières années.



Ces travaux permettent un fonctionnement en circuit fermé de la pompe sans aléas (8256 €TTC).

● EXTENSION DU JARDIN PIROUETTE

2016 aura également permis de voir aboutir les travaux d'agrandissement du jardin de Pirouette (58 850 €TTC – étude et travaux). Ils ont été menés en collaboration avec une architecte paysagiste. Les enfants peuvent désormais bénéficier d'un nouveau grand jardin séparé en deux parties et de nouveaux jeux.



● AUTRES BÂTIMENTS

2016 a également vu la réalisation des travaux suivants : réfection de l'auvent du bar PMU (bâtiment communal – 4150 €TTC), mise en conformité électrique de la Frégate (1660 €TTC), mise en conformité électrique du Club House du Tennis (1200 €TTC), fourniture et pose de stores à Pirouette (5230 €TTC), mise en conformité électrique du bâtiment du terrain de football (1700 €TTC) ainsi que la modification des écoulements d'eaux pluviales à l'extérieur de ce même bâtiment (3130 €TTC).

● DÉMOLITION DE L'ANCIENNE FORGE

Suite aux fortes tempêtes de l'hiver dernier, il est apparu comme nécessaire de sécuriser la route du Paillet de procéder à la démolition de l'ancienne forge Carraz (30 000 €TTC). En lieu et place du bâtiment, a été créé un parking accessible à tous.

VOIRIE



En plus de la réfection totale de la route de Chambéry, de nombreux travaux ont été réalisés sur les voiries communales dont les plus conséquents sont les suivants : création d'une cunette en enrobé chemin des pizons (11 500 €TTC), création d'une cunette et d'un bourrelet en enrobé chemin des Varons (3100 €TTC), campagne d'entretien des routes par projection d'émulsion (24 800 €TTC), réfection de voirie chemin des Vernes (3691 €TTC), réfection de trottoir à la Serraz (5300 €TTC), modification d'avaloir au vert Village (980 €TTC), réfection de voirie Chemin Pierre Plane (10 500 €TTC), réfection de voirie Chemin

04 novembre 2016 : inauguration de la nouvelle entrée sud du Bourget-du-Lac



du Revet (11 900 €TTC), réfection de voirie Chemin des Pâtes (7900 €TTC), réfection de voirie Route du Cimetière (11 5000 €TTC), reprise d'enrochement montée Saint Jean (7500 €TTC) et reprise d'un accotement (3500 €TTC), travaux de voirie et d'aménagement urbain RD 1504 (4200 €TTC), réfection de route et création d'une cunette chemin du Revet (15 700 €TTC), changement de grille d'eaux pluviales chemin des Timonières (750 € TTC), condamnation de l'accès au Chemin des Essarts aux véhicules motorisés (650 €TTC), réfection parking de la Halte-Garderie (4100 € TTC), réfection des enrobés Chemin des Truchin (3500 €TTC) et suppression du coussin berlinois Route du Tunnel (sécurisation routière (2200 €TTC).

6



SÉCURISATION DE LA MONTÉE DE POULI

Des travaux de sécurisation d'une partie du cheminement piéton de la montée de Pouli ont été menés cette année (11 500 €TTC).

RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DU MOBILIER URBAIN

Un programme de renouvellement de la signalétique verticale et du mobilier urbain a été réalisé en 2016, avec le remplacement des poubelles du bord du lac et la mise en place de nouveaux panneaux sur plusieurs secteurs. Le marquage a également été renouvelé et une nouvelle signalétique commerciale plus moderne déployée.



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SECS DU PETIT CATON

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs du Petit Caton a abouti en 2016 après un grand nombre d'aléas et de points de blocage apparus au cours de ce chantier les années précédentes.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE DES PRÉS

Un important projet de réaménagement de l'Impasse des Prés a été réalisé en 2016. Il a permis la création d'une aire de retournement pour les petits bus, la création d'un accès au service périscolaire pour les personnes à mobilité réduite, le réaménagement des stationnements et la rénovation de l'éclairage public (52 400 € TTC).

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CHAMBÉRY RD 14

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ENTRÉE SUD DU BOURGET-DU-LAC
VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CHAMBÉRY

Les objectifs du projet

Le projet avait pour objectif initial d'aménager et sécuriser une section de la route de Chambéry située à proximité de la crèche, ainsi que les parcelles bordant plusieurs projets récemment réalisés :

- ▶ Le parking de Pirouette
- ▶ Les Grèbes
- ▶ Les Lavandières

Au regard des enjeux urbains du secteur (entrée de bourg, proximité de la crèche, carrefour piéton et automobile...) qui par ailleurs sont situés dans le périmètre classé du Prieuré, les ambitions du projet ont rapidement évolué pour offrir à ce secteur en évolution une nouvelle image correspondant mieux à un quartier de vie.



Déroulement des études

De nombreux échanges avec les acteurs du projet ont permis de faire évoluer la conception des aménagements en prenant en compte les demandes de chacun.

Dans ce cadre, un travail collaboratif a été mené avec les services du département, Grand Lac et Chambéry Métropole, les exploitants des réseaux de bus, l'Architecte des Bâtiments de

France, les concessionnaires réseaux... pour aboutir à un projet partagé par tous.

Ce travail d'étude et de conception, commencé fin 2014, a été mené jusqu'au début de l'année 2016. Le travail effectué a permis de valider un projet d'ensemble dont les principaux objectifs étaient :

- ▶ atténuer l'effet linéaire et routier de la voie actuelle, et mettre en place des moyens permettant de modifier le comportement des automobilistes (zone 30 étendue)
- ▶ matérialiser clairement et sécuriser les principales traversées piétonnes
- ▶ améliorer les continuités des liaisons piétonnes notamment sur le côté Est de la voie (accès crèche)
- ▶ renforcer le caractère urbain du secteur, d'améliorer l'image d'entrée de bourg
- ▶ mettre en valeur les espaces publics et le paysage de proximité en profitant des espaces existants de part et d'autre de la rue.



Concernant le chiffrage des travaux...

4 lots de travaux ont été attribués à la suite d'une consultation d'entreprises effectuée en mars/avril 2016 :

- LOT 01 : VRD / enrobés → 212 000 €
- LOT 02 : Aménagements paysagers / maçonneries / mobilier / passerelle → 158 000 €
- LOT 03 : Revêtements béton → 107 000 €
- LOT 04 : Eclairage public → 30 000 €
- Maitrise d'oeuvre et divers → 29 300 €

Soit un coût total des travaux de 536 300 € HT

LE CHANTIER



LES CHIFFRES CLÉS

- 1 MOIS DE PRÉPARATION DE CHANTIER (DÉLAI LÉGAL) EFFECTUÉ EN MAI 2016
- DÉMARRAGE DES TRAVAUX LE 30 MAI 2016. SURFACE GLOBALE DE L'AMÉNAGEMENT : ENVIRON 3 500 M² D'ESPACES PUBLICS
- DÉLAIS PRÉVISIBLES DES TRAVAUX ESTIMÉS À L'ORIGINE À ENVIRON 4 MOIS



LES 6 GRANDES ÉTAPES DE CHANTIER :

- 1 - TRAVAUX LIÉS AUX RÉSEAUX
→ PRINCIPALEMENT EAU POTABLE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET EAUX PLUVIALES
- 2 - REPRISSE DES MURS ET MAÇONNERIES PRÈS DU BASSIN
- 3 - TRAVAUX DE VOIRIES
→ TERRASSEMENTS, BORDURES, ENROBÉS ET BÉTONS
- 4 - RÉALISATION DE LA PASSERELLE
- 5 - RÉALISATION DES PLANTATIONS
- 6 - POSE DES MOBILIERS

TRAVAUX



La reconstruction du mur de soutènement de la route de la Roche s'est achevée en 2016. L'opération a coûté 55 000 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PENDANT LA NUIT : DE SUBSTANTIELLES ÉCONOMIES

Un test de coupure de l'éclairage public a été mis en place dès le mois de janvier 2016 afin de faire des économies d'énergie. Cet essai ayant été concluant, la commune espère ainsi économiser plus de 20 000 euros par an. Les coupures se font entre minuit et 5 h du matin sur toute la commune hors secteur du bord du lac et de la route de Chambéry qui ne sont coupés qu'entre 1h et 5h.

Ces coupures ne s'appliquent pas dans les secteurs suivants : place Général Buisson, place Général Sevez, place de l'Église, parking du pré-Orel.

- RENOUVELLEMENT ET AMÉLIORATION DES LUMINAIRES

Le programme de renouvellement et d'amélioration des luminaires de la commune s'est concrétisé en 2016 par les opérations suivantes : renouvellements des luminaires rue de la Grande Fontaine (1500 €TTC), de la route du Chatelard (6200 €TTC), du Clos du Reverard (4000 €TTC) et par l'éclairage de l'escalier Montée de la Grande Marie (17 200 €TTC).

ENTRÉE SUD DE LA COMMUNE

- ROND-POINT DES MOULINS

En cette fin d'année 2016, la réfection du rond-point des Moulins a marqué la dernière phase du réaménagement de la route de Chambéry (enfouissement du réseau électrique, embellissement et mise en place d'aménagements paysagers).



- MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS DE BUS

Travaux de mise aux normes handicapés aux arrêts Pouli : transformation des quais de bus existants pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder et de monter dans le bus sans problème. La hauteur des bordures passe de 14 cm à 18 cm, ce qui permet de monter dans le bus pratiquement sans marche. Les travaux ont été réalisés par Ondéa.



- PARKING DE LA CISTUDE ET DU C.C.A.S

L'accès au parking de la Cistude et les aménagements autour des Grèbes ont fait l'objet de travaux de finition et d'amélioration en 2015. Ils se sont poursuivis en 2016 par la mise en place d'éclairage public (parking et cheminement piéton).

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

Conformément à ses obligations légales, et dans la continuité du dossier déposé en Préfecture concernant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le Bourget-du-Lac a commencé son programme de mise en accessibilité des 29 bâtiments de la commune classés comme Etablissement Recevant du Public (ERP). Un Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité des ERP dans un délai limité et avec une programmation des travaux et financements. Le coût estimé est de l'ordre de 600 000 € TTC pour les bâtiments principaux. Le premier bâtiment à avoir bénéficié de travaux en 2016, est l'école du P'tiou.

NOUVELLE COLLECTIVITÉ

GRAND LAC

NAISSANCE DE GRAND LAC LE 1^{ER} JANVIER 2017

Le lac du Bourget comme élément fédérateur

Depuis le 1^{er} janvier, la fusion de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget (dont notre commune est membre depuis 2001) et des Communautés de communes du canton d'Albens et de Chautagne est devenue effective.

La nouvelle intercommunalité, baptisée Grand Lac, s'étendra sur tout le pourtour du lac du Bourget (300 km²).

72 560 habitants...

Soit le total de la population des vingt-huit communes composant Grand Lac. Aix-les-Bains est la ville centre avec près de 30 000 personnes. Viennent ensuite les communes de Entrelacs (5800) et Le Bourget-du-Lac (4700). La Communauté d'agglomération du lac du Bourget était la plus étendue des trois intercommunalités avec 17 communes sur 28 et près de 80% de la population totale.

Une charte de territoire

Les 28 communes constituent un territoire naturel articulé autour du lac du Bourget. Celui-ci bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'un cadre de vie d'exception. Les élus communautaires ont souhaité élaborer une Charte de territoire accompagnant la création du nouvel E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale) «Grand Lac». Cette charte a été élaborée sur la base d'une écoute des élus, des habitants et d'une analyse du fonctionnement du territoire. Elle a vocation à traduire une vision partagée :

- ▶ du territoire et de son développement
- ▶ de l'intercommunalité et de son organisation

Retrouvez cette charte sur www.grand-lac.fr/fusion-grand-lac/le-nouveau-territoire/

Une nouvelle assemblée

La fusion des trois intercommunalités entraîne la composition d'un nouveau conseil intercommunal. Cette instance ne sera pas composée de l'ensemble des 109 conseillers des trois intercommunalités élus en 2014. Elle n'en comprendra que 70, répartis en fonction de la population (Le Bourget-du-Lac conserve ses 4 représentants).

La commune garde de nombreuses compétences

Même si les intercommunalités prennent de plus en plus de poids, les communes ne sont pas dépourvues de tous leurs attributs. La commune du Bourget-du-Lac continuera à gérer l'état civil, les écoles publiques (la partie équipements et fonctionnement mais pas l'aspect pédagogique qui relève de l'Etat), la police municipale, l'entretien et la modernisation de la voirie, des parcs et jardins, des bâtiments municipaux..., la culture (bibliothèque, organisation de la saison culturelle...), le sport (équipements...), la jeunesse, la petite enfance (crèches...), etc.

Elle continuera de gérer les équipements tels le camping de l'île aux Cygnes***, l'espace culturel de la Traverse et assurera toujours la programmation des animations locales.

Concernant la compétence personnes âgées transférée à Grand Lac (à compter du 1^{er} janvier 2018), c'est la commune qui conservera l'organisation du repas des aînés ou encore les colis de Noël.

Retrouvez tous les détails sur le site www.fusion.grand-lac.fr

LES COMPÉTENCES DE GRAND LAC

Comme tout E.P.C.I, Grand Lac est tenu d'exercer certaines compétences dites "obligatoires" (imposées par la loi), de choisir des compétences dites "optionnelles" (dans une liste préalable par la loi). Enfin, Grand Lac exerce des compétences "facultatives". Certaines de ces compétences sont exclusives : les communes sont dessaisies de l'ensemble de la compétence ; d'autres sont partagées. Grand Lac définit alors les actions dites "d'intérêt communautaire".

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

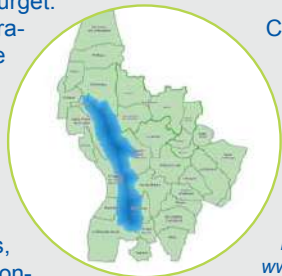
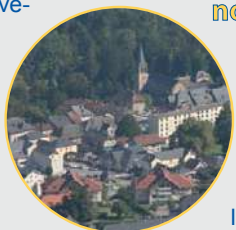
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE (URBANISME, P.L.U.I)
- HABITAT (ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT)
- POLITIQUE DE LA VILLE (QUARTIERS PRIORITAIRES)
- GENS DU VOYAGE (AIRES D'ACCUEIL)
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (Z.A.E, ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : SAVOIE TECHNOLAC, LA PLAISSE)
- TOURISME (ACCUEIL, INFORMATION, PROMOTION ET COMMERCIALISATION DU TOURISME, OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL)
- DÉCHETS (COLLECTE, TRAITEMENT, DÉCHETTERIES)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ACTION SOCIALE (PERSONNES ÂGÉES)
- VOIRIE (COMPÉTENCES SUR Z.A.E)
- ASSAINISSEMENT
- ENVIRONNEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX PLUVIALES (SAUF OUVRAGES DE VOIRIE)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- TOURISME (PORTS - PLAGES)
- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS
- ENVIRONNEMENT (RIVIÈRES - LAC - ZONES HUMIDES)



SÉCURITÉ PUBLIQUE

NOTRE POLICE MUNICIPALE EN RENFORT DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT.



Réunion annuelle à la gendarmerie de la Motte-Servolex en présence du Commandant A.Peltier et des élus du canton

La France a de nouveau été touchée en 2016 par le terrorisme. Des mesures de vigilance ont été renforcées sur le territoire national et ont mobilisé toutes les forces de sécurité disponibles. C'est dans ce contexte très particulier que la police municipale du Bourget-du-Lac a été engagée, à la demande de l'Etat, pour des missions de surveillance préventive en étroite complémentarité des forces de gendarmerie. De nombreux contacts ont également été pris avec les partenaires locaux dans le cadre du dispositif VIGIPIRATE renforcé. Les moyens en matériel ont de ce fait été adaptés par la législation pour donner la possibilité aux policiers d'assurer leurs missions dans des conditions optimales de sécurité (la police municipale bourgetaine dispose désormais d'un taser équipé d'une caméra enregistrant la scène en cas d'utilisation).

10



Élus du canton et gendarmes

En parallèle, les missions inhérentes aux services ont bien entendu été maintenues et exécutées au quotidien, avec une partie administrative portant sur la rédaction d'actes réglementaires divers et autres

courriers liés à la sécurité, ainsi qu'une autre partie ciblée sur la prévention et la dissuasion des atteintes aux biens et aux personnes par des patrouilles adaptées. Pour compléter et faciliter le travail des forces de l'ordre, il faut noter qu'un outil a été particulièrement utile à la gendarmerie afin d'identifier facilement et rapidement le ou les auteurs de dégradations ou de vol : la vidéoprotection. La police municipale a procédé à plusieurs recherches d'images intéressant les gendarmes sur leur réquisition judiciaire et bien souvent, les résultats ont été probants.

Sur le terrain, certaines interventions de la police municipale ont pu concerner la gestion de la circulation et des victimes, le cas échéant, lors d'accidents de la route, le respect de la réglementation liée à

l'interdiction de brûler les déchets verts sur l'ensemble de l'année ou bien encore la constatation des dépôts de déchets.



Surveillance renforcée pendant la période estivale

De même, la période estivale a fait l'objet d'une surveillance accrue des abords du lac à des horaires décalés, parfois le week-end, lors de forte affluence de population, notamment à l'occasion des nombreuses animations organisées sur le domaine public.

Enfin, avec le réaménagement de la route de Chambéry au niveau du CCAS, des informations sur le respect de la vitesse ont été transmises aux automobilistes et pour les infractions les plus importantes, des amendes ont été dressées.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Les actions de prévention sur les deux roues et le respect du code de la Route ont été reconduites en 2016 pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la commune. Ils ont en effet pu se rendre à la piste d'éducation routière pour une sensibilisation aux risques liés à la conduite sur route. Il s'agit toujours d'un moment particulièrement apprécié par les élèves qui peuvent ainsi adopter les bons comportements sur la chaussée. Les enfants de l'école maternelle "Le P'tiou" ont également pu bénéficier d'une sensibilisation au code de la route et à la découverte des panneaux de signalisation.



DES DÉPÔTS SAUVAGES ET BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS ENCORE TROP NOMBREUX SUR NOTRE COMMUNE

Les dépôts sauvages tout comme le brûlage des déchets verts sont légalement interdits. Se débarrasser de ses déchets sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Les contrevenants s'exposent à des amendes importantes de 450 € à 1 500 €. A noter que le brûlage des déchets est interdit toute l'année par arrêté préfectoral.



CONTRÔLE DE LA VITESSE SUR LES VOIES ACCIDENTOGÈNES

Afin de sécuriser les voies de circulation de la commune, la police municipale procède régulièrement à des contrôles de vitesse sur les voies les plus accidentogènes. En parallèle, des aménagements routiers de sécurisation sont programmés pour début 2017.



DÉGRADATIONS

Les dégradations diverses (tags, destruction du mobilier urbain, etc.) font systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. A noter que le centre de la commune a été très peu impacté par les détériorations ou les vols. La présence des caméras a très certainement joué un rôle dissuasif important.



ACCUEIL DES ÉLÈVES DE LA FILIÈRE SÉCURITÉ DU LYCÉE SAINTE ANNE

Début septembre 2016, Mme Marie-Pierre FRANCOIS, Maire du Bourget-du-lac et M. Gino GAMBATO, Chef de la police municipale de la commune, ont accueilli sur la plage municipale les élèves des filières "Sécurité" du lycée Sainte Anne de la Motte-Servolex. Six classes allant du CAP au Bac Pro, soit une centaine d'élèves se destinant aux métiers de la protection des personnes, des biens et de l'environnement, se sont données rendez-vous sur notre commune pour une journée de cohésion sportive et ludique.

AFFAIRES SOCIALES



ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Durant les temps d'activités périscolaires, les petits bourgetains ont confectionné des présents pour les bénéficiaires du portage de repas. Ces petites intentions ont été distribuées à la livraison d'un des repas du mois de décembre. Les bénéficiaires sont toujours particulièrement touchés par cette attention de la part des enfants.



ECHANGE PIROUETTE-ECOLE

Chaque jeudi du premier semestre, 4 enfants de la section Découverte (2-3 ans) se sont rendus, accompagnés de deux professionnelles, dans une classe de première section à l'école maternelle. Ce moment d'échange entre les services Petite Enfance et l'école permet une adaptation progressive et une préparation pour la rentrée scolaire à venir.



PIROUETTE : REPAS ET COUCHES

Depuis septembre 2016 la commune fournit repas et couches aux enfants accueillis à Piroquette. Les repas sont préparés par la société Scolarest dont la cuisine centrale est située à Pontcharra. Le choix des couches s'est porté sur des couches jetables écologiques. Le coût supplémentaire est financé au 2/3 par les aides de la C.A.F.

12



REPAS DES AINÉS



Petit retour sur le jeudi 18 février 2016 où a eu lieu à la Traverse le traditionnel repas des aînés qui a accueilli pas moins de 150 personnes. Les festivités ont débuté à 12h00, les représentants du CCAS et du Conseil municipal ont accueilli les invités autour d'un apéritif qui a été suivi par le mot d'accueil de Mme le Maire avant le début du repas. Au moment du dessert, les doyens du jour Mme Douceline Gil et M. Henry Zviloff ainsi que les anniversaires de mariage pour Monsieur et Mme Scalet Roland, M. et Mme Michellier Jean-Claude ont été honorés par un bouquet pour les dames et une bouteille de champagne pour les messieurs. Les convives ont pu terminer la journée sur la piste de danse au rythme des pasos, valse ou rock.



Cette année, le repas des aînés se déroulera le mardi 07 février 2017 à La Traverse

JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le samedi 19 novembre 2016 a eu lieu durant toute la matinée les portes ouvertes du relais des assistantes maternelles. L'animatrice du relais a organisé cet évènement avec l'aide des assistantes maternelles. En présence de Mme le Maire, la matinée s'est déroulée aut-



our d'une animation marionnettes de l'album Cui Cui ainsi que de deux ateliers d'initiation à la langue des signes en chanson. Forte de son succès, cette rencontre de 53 adultes et 35 enfants s'est terminée par un temps convivial d'échange entre parents, professionnels et élus.



PIROUETTE : AGRANDISSEMENT DU JARDIN

Au mois d'août 2016 le jardin de Pirouette a été agrandi sur la partie Nord du jardin. La réception des travaux a eu lieu le 02 décembre 2016. A présent les enfants peuvent profiter d'un jardin dont la surface a presque doublé. Il se décompose en deux parties avec de nouveaux aménagements dont, entre autre, un circuit de vélo sur la partie haute du jardin et un toboggan, un bac à sable et une cabane sur la partie basse.



13

PARCOURS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Le 30 juin dernier, élus, personnel du CCAS ainsi qu'un bourgetain en situation de handicap ont rencontré des membres de l'Association des Paralysés de France pour échanger sur l'accessibilité dans le centre bourg. Un test de déplacement dans un fauteuil roulant a donc été proposé au personnel et aux élus, afin de mieux appréhender les difficultés vécues quotidiennement par les personnes à mobilité réduite. Cet après-midi de test et d'échanges permet de mettre l'accent sur les aménagements existants et à venir.



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Depuis que la réforme du primaire est entrée en vigueur, imposant de nouveaux horaires, les petits bourgetains sont de plus en plus nombreux à fréquenter les accueils périscolaires. La commune s'est donc mobilisée cette année encore pour offrir des ateliers de qualité, trois soirs par semaine (lundi-mardi-jeudi), dans le cadre des TAP. A côté des valeurs sûres (la cuisine de Viviane pour les petits, les arts plastiques, le tennis), l'offre s'est enrichie de nouveautés parmi lesquelles le land-art, la zumba ou l'aïkido...Chacun peut donc s'initier, gratuitement



rappelons-le, aux pratiques artistiques, culturelles, sportives, selon ses goûts. Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP sont dirigés vers la garderie avec là encore des activités et réalisations enrichissantes parmi lesquelles :

- des tournois sportifs
- du bricolage
- de l'informatique
- la préparation du spectacle de juin 2016, intitulé "Tour du monde en 59 minutes 59 secondes", qui a donné lieu à une présentation étonnante, avec, entre autres, un fabuleux dragon qui a marqué les esprits.



ATELIER BRICOLAGE

Les petites mains des bricoleuses et bricoleurs en herbe se sont activées pour créer des décors et objets divers, peinture, fimo, création de bijoux, couture. Un atelier bricolage et loisirs créatifs qui a eu un beau succès.



CONCOURS DE KAPLA

La construction de maisons, de ponts ou de gigantesques tours qui finissent par s'écrouler dans de grands éclats de rire...des petits bouts de bois simples qui font toujours fureur auprès des enfants lors de l'accueil périscolaire.



ARTS PLASTIQUES

Les enfants sont initiés à plusieurs techniques plastiques : la peinture, le dessin et la sculpture autour d'un thème particulier qui change chaque année.



LAND ART À LA CASCADE

Le Land Art est un mouvement artistique utilisant des matériaux trouvés dans la nature. Ainsi pendant la pause méridienne les élèves de l'école de la Cascade ont inventé des choses à l'aide de feuilles, de cailloux ou de brindilles. Quelques photos en ont gardé la trace. Bravo à tous pour cette mini exposition éphémère qui restera sans doute dans les souvenirs des têtes brunes et blondes !



INITIATION AU KARATÉ

Dans le cadre des TAP, une initiation au karaté a été mise en place depuis la dernière rentrée scolaire. Pari réussi pour cette initiative qui représente une belle opportunité pour tout un chacun de découvrir les valeurs éducatives de ce sport.





Vendredi 16 décembre 2016 : visite très attendue du Père Noël à l'école maternelle du P'tiou



INITIATION ZUMBA

A la mode depuis maintenant quelques années, la zumba s'est invitée dans la liste des activités découvertes. Cet atelier a permis la création de chorégraphies sur des musiques rythmées.



PRÉPARATION PHYSIQUE

Depuis cette année, une activité "préparation physique" a été mise en place une fois par semaine sur le temps de la pause méridienne.



INITIATION AÏKIDO

En partenariat avec le club d'aïkido du Bourget-du-Lac, les enfants ont découvert les préceptes de cet art martial japonais dont la caractéristique principale est d'utiliser la force et l'énergie de son adversaire.

LES FÊTES DE NOËL DANS NOS ÉCOLES



Décembre s'est terminé sur le repas de Noël qui a réuni plus de 195 enfants dans les écoles du bourg, obligeant le personnel à faire preuve de réactivité pour satisfaire toutes les demandes.

Un grand merci donc à toutes celles et ceux qui oeuvrent au service périscolaire sous la responsabilité de Mme IORI. Leur professionnalisme et leur dévouement sont un gage de qualité pour l'accueil de tous nos enfants



Le Concert de Noël "initiation aux cuivres" qui a clos les TAP s'est déroulé le jeudi 15 décembre. Vive le vent à la trompette était très...sympathique !



Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé sur les trois écoles : plus de 195 enfants ont pu déguster le menu de Noël dans une ambiance festive



VIE CULTURELLE



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En constante progression du point de vue du nombre de ses adhérents (458 en 2016 contre 421 l'an dernier), la bibliothèque du Bourget du Lac a organisé comme chaque année de nombreuses animations autour du livre.

Heure du conte, Soirée pyjama pour les tout-petits, rencontre avec un auteur de bande dessinée jeunesse, Apéro lecture pour les adultes, accueil des classes maternelles du Bourget du Lac une fois par mois avec lectures faites par le personnel de la bibliothèque, après-midi du goût, ateliers de Noël ont ainsi rythmé la vie de la bibliothèque en 2016.

Le samedi 17 décembre 2016, des contes de Noël ont été proposés aux enfants de la Commune par la conteuse Isabelle CLARET, « les Contes de sept lieux » lors de deux séances qui se sont déroulées sur un plateau aménagé de manière conviviale et intimiste pendant le week-end de Noël.



LA SAISON DE L'ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

Disposant de 320 places, l'Espace culturel La Traverse s'attache depuis 2002 à s'inscrire dans le paysage culturel savoyard en déclinant son projet artistique autour de trois volets : la diffusion de spectacles professionnels, le soutien à la création et l'action culturelle.



Le public : se retrouvant dans une programmation éclectique, de théâtre (le plus souvent comédies), musique, danse, arts visuels et jeune public, c'est en tout plus de 6 000 personnes qui ont assisté aux spectacles de la saison dernière. La présence d'artistes professionnels a permis de mettre sur pied un ensemble d'actions d'éducation artistiques destinées aux enfants, collégiens, lycées étudiants, plus de 300 au total, qui ont pu travailler, échanger avec les artistes avant les spectacles.



Les abonnements : la saison 2016-2017 propose 30 spectacles et a reconduit des formules d'abonnements « à la carte » particulièrement avantageux financièrement (de 25 à 30% de réduction sur le tarif normal) et les tarifs de billetterie très accessibles. Tous les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'un tarif unique de 8€, les étudiants de l'Université de Savoie de 5€ (la différence étant prise en charge par l'Université via une convention signée avec la Commune). Le nombre d'abonnés est en progression en 2016/2017 de 6% par rapport à la saison 2015/2016.

Les moyens techniques : Le matériel son de l'auditorium a été renouvelé en décembre 2016 (60 000 €), permettant ainsi d'accueillir spectacles et autres manifestations dans des conditions optimales.

Autre amélioration technique, les gradins de l'auditorium, installés en 1998 lors de l'ouverture de l'équipement, ont été rénovés afin de pouvoir continuer à être, selon les besoins, rétractés et ainsi offrir un plateau de 400m² pour l'organisation de différentes manifestations telles le thé dansant du club des Aînés, le Don du sang, les soirées associatives



Les moyens financiers : Les saisons culturelles sont établies à budget constant depuis 2013. La diminution des subventions accordées par le Département est assortie de démarches offensives afin de cibler des nouveaux publics et de fait de faire évoluer les recettes de billetterie et le nombre d'abonnés.

Le partenariat conclu en janvier 2016 avec l'Office de Tourisme d'Aix-les-Bains afin de permettre l'achat de la billetterie de spectacles de la saison de la Traverse en ligne sur la plateforme de vente web dédiées mais également au guichet aixois a eu des effets très positifs et perdure donc cette saison.

La Commune du Bourget-du-Lac demeure le financeur principal de la saison, la communauté d'agglomération ne s'étant pas saisie de cette compétence.



RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA TRAVERSE

Depuis de nombreuses années, la traverse connaît des désordres liées aux infiltrations d'eau.

Après plusieurs expertises infructueuses, la municipalité a décidé d'engager d'importants travaux de réfection de la

toiture dès la fin de l'année 2015.

Ces travaux d'un montant de 100 500 € se sont achevés fin mai 2016 et ont permis de résoudre l'ensemble des problèmes de fuites d'eau notamment dans le gymnase et la régie.

L'ACTION CULTURELLE POUR TOUS

• MATERNELLES ET PRIMAIRES

Trois spectacles jeune public, suivis d'un temps d'échange avec les artistes ont été proposés sur la saison 2015-2016 : un concert de l'Orchestre des Pays de Savoie, un spectacle de danse et de théâtre Fantaisie Baroque et un conte/manga musical, la Robe rouge (photo ci-contre).



La saison 2016-2017 propose à nouveau au jeune public un concert de l'Orchestre des Pays de Savoie et deux spectacles de théâtre, Sa majesté le roi cul nu et Jacqueline.

• PETITE ENFANCE

Deux spectacles pour les enfants de la halte-garderie du Bourget-du-Lac et de Bourdeau ont été organisés sur la saison 2015-2016 et le seront à nouveau en 2017.

• COLLÈGES

En 2016, une centaine de collégiens a pu travailler avec les artistes lyonnais de la Compagnie du Chien Jaune, en résidence à l'Espace culturel La Traverse pour la création du spectacle de théâtre musical Iphigénie ou le péché des Dieux.

En janvier 2017, les élèves des collèges Marlioz d'Aix-les-Bains et George Sand à

la Motte-Servolex travailleront avec les artistes du spectacle de théâtre musical Swing Heil dans le cadre du dispositif Artistes au collège

La compagnie de danse Noa sera en résidence à la Traverse durant 3 semaines au mois de mai 2017 et animera des ateliers auprès de classes du collège George Sand de la Motte-Servolex et du Lycée Professionnel Marlioz d'Aix-les-Bains .

La compagnie les Gens de Passage accueillera également 2 classes du collège de Grésy-sur-Aix et 2 classes du collège Notre Dame de la Villette à La Ravoire, pour la représentation de Molière par elle-même avec un temps d'échange autour de cette pièce de Molière.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE

LES PARCLOSES DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT



En novembre 2016 et après plusieurs mois de restauration auprès d'un Maître ébéniste d'Art-restaurateur de France, les services techniques de la Mairie ont réinstallé, avec toutes les précautions nécessaires, les trois parclose de style gothique dans la nef de l'Église Saint-Laurent, à la grande satisfaction des très nombreux visiteurs de ce bâtiment classé monument historique.



LE SENTIER DE DÉCOUVERTE PRIEURÉ - THOMAS II

A l'étude depuis plusieurs mois dans le cadre de la communauté d'agglomération Grand Lac, ce sentier sera opérationnel durant l'année 2017.



Il permettra à un public familial de découvrir ou redécouvrir nos nombreux atouts patrimoniaux et environnementaux en se promenant entre les différents sites, guidé par une signalétique ludique .

LE BICENTENAIRE DE LA PÉRIODE AIXOISE D'ALPHONSE DE LAMARTINE

Le Bourget du Lac accueillera du mois d'avril au mois de septembre 2017, l'exposition sur le Poète Lamartine inaugurée en 2016 à Aix les Bains. Les huit modules de cette exposition seront installés en différents points de la commune, le centre bourg, les bords du Lac, le Prieuré afin d'être accessibles à tous, habitants comme touristes.



ANIMATIONS

STATION MUSIQUE

AU RYTHME DU DISCO !!!



Le samedi 1er juillet 2017, la Commune du Bourget du Lac ouvre sa saison estivale en organisant la troisième édition de la Station musique, journée festive intergénérationnelle résolument placée sous le signe de la musique et de la convivialité.

Même si le programme sera annoncé prochainement, les temps forts de cette journée peuvent d'ores et déjà être dévoilés.

Ce sera la 3ème édition du Tremplin musical destiné aux groupes amateurs des Pays de Savoie. Le gagnant se verra offrir la salle ainsi que l'ensemble de la technique de l'auditorium de l'Espace Culturel la Traverse le temps d'un concert au cours de la saison 2017/2018. (Dossier téléchargeable sur le site de la Commune).

A l'issue de ce tremplin, « Oscar et Victor » prendront place sur scène.

Oskar Aoko et Viktor Lekrépu poussent la chanson, comme on pousse le bouchon : aux limites du presque trop. Attention, pas n'importe quelle chanson, la Chanson Française ! Celle des Dalida, Joe Dassin, Bobby Lapointe, Claude François, Johnny Halliday et autres Bourvil. Autant de figures populaires et bien d'autres encore, dont les morceaux choisis et rengaines incontournables se dévoilent le temps d'interprétations tour à tour respectueuses et impertinentes. Un moment de chanson et d'humour.

Et puis, cette journée riche en musique se clôturera par le premier bal disco du PASHA DISCO CLUB. Un groupe de musiciens, chanteurs et danseurs talentueux qui vont vous faire danser au son des meilleures chansons disco !

Oskar et Viktor, un duo de choc prochainement au Bourget-du-Lac



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

De nombreuses manifestations seront proposées au public tout au long de l'été. Pour plus de détails (horaires, tarifs, etc.), chacun pourra se reporter au programme de l'été 2017, prochainement disponible en Mairie, au camping de l'île aux Cygnes*** et à l'Office de Tourisme.

Retrouvez également l'ensemble des manifestations sur les sites et pages Facebook de la Commune du Bourget-du-Lac et de l'Office de Tourisme : www.lebourgetdulac.fr / www.bourgetdulactourisme.com



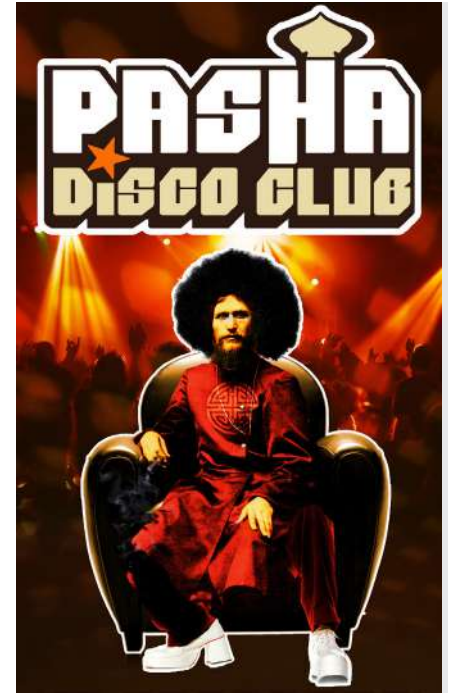


À LA DÉCOUVERTE DU PASHA DISCO CLUB !

A grand coup de boule à facettes et à dos de pattes d'éléphants, les descendants illégitimes de Raspoutine (Irina, Sinanobu et Junior), fondateurs du Pasha Disco Club, vous commentent musicalement cette aventure hors du temps entre Minsk et Tokyo.

Deux heures de danse rythmées par un orchestre issu du collectif Barbarins Fourchus - sur les plus grands tubes Disco/Funk : de Donna Summer à Vopli Vidopliassova, de James Brown en passant par Boney M.

Assistez à l'élection du Pasha (le meilleur danseur-assis) et devenez Miss Pasha en faisant du dancefloor votre Datcha! Serez-vous à la hauteur des chorégraphies proposées? Aurez-vous le mollet encore suffisamment ferme - ou danserez-vous assis ?



Retour sur l'édition 2016 qui a connu un franc succès avec un public de plus de 4000 personnes.



Les SLIX'S, groupe allemand, ont enchanté le public en mêlant des compositions originales funk/groovy et la reprise des variations Goldberg de BACH a capella

- Plus de 60 artistes professionnels se sont produits sur scène
- 170 chanteurs de chorales amateurs
- 35 enfants d'un chœur d'enfants, 58 jeunes des classes de chant du Conservatoire d'Aix les bains, 35 jeunes de l'ensemble vocal du CRR de Lyon ont participé aux Voix du Prieuré, et se sont produits lors de concerts
- Plus de 110 stagiaires dans le cadre des 2 ateliers organisés par les VDP
- Public toute petite enfance : 125 enfants de 6 mois à 3 ans ont assisté à des spectacles spécifiques, deux séances ont accueilli les enfants de la

halte garderie Pirouette du Bourget du Lac et les enfants de la crèche d'entreprise Bambilac de Savoie technolac

- Public scolaire : 60 enfants de primaire ont bénéficié d'une rencontre avec les artistes du concert Pablo et ont assisté à une répétition publique commentée
- 6 ateliers avec des professionnels et un parcours spécifique ont été organisés pour les jeunes de l'école de la 2ème chance
- Plus de 600 repas ont été servis aux artistes pendant l'édition 2016
- Plus de 4000 personnes à l'ensemble des rendez-vous proposés
- 11 compositeurs présents durant le festival

L'édition 2017 se déroulera du 4 au 21 mai. Les concerts auront lieu dans l'église saint Laurent, à l'Espace la Traverse, au Théâtre du Casino et au Palais des Congrès d'Aix les Bains.



La chorale bourgetaine Les Mayanches a animé un apéro vocal dans la cour d'honneur, le cloître et le réfectoire au Prieuré

Deux rencontres musicales insolites seront par ailleurs proposées dans des lieux bourgetains emblématiques, la surprise sera prochainement dévoilée !!

SERVICE DES SPORTS



Préparatifs avant la fête de l'école municipale des sports

FÊTE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS – 29 JUIN 2016

*Il est de coutume à l'EMS de terminer
l'année scolaire par une fête.
Les enfants se transforment ainsi, l'espace
d'une soirée, en petits artistes et invitent
leurs proches à assister à un spectacle
préparé en l'espace de quelques heures...*

Cette année, les vitamômes avaient décidé de revisiter le LIVRE DE LA JUNGLE : Les Mowglis, Bagheras, Singes, et Eléphants se sont livrés à des démonstrations de roulades, roues, sauts et autres prouesses physiques sous les applaudissements de leurs parents !

Les plus grands avaient, quant à eux, choisi d'aborder le thème des BÊTISES...thème qu'ils maîtrisaient à la perfection ! Cette petite présentation a été l'occasion de donner aux familles un aperçu de l'ambiance et de l'enthousiasme qui ont régné tout au long de cette année de sport.

A la fin du spectacle haut en couleurs, les familles des 88 enfants inscrits en 2015-2016 ont partagé un moment convivial autour d'un buffet dînatoire et conclu l'année scolaire en beauté !



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



L'École municipale des Sports est un service municipal qui a pour but de donner la possibilité aux enfants de pratiquer, en groupe, différentes activités physiques et sportives. L'objectif premier est la découverte et la pratique de loisirs afin que le jeune puisse éprouver, par la suite l'envie de faire du sport.

En période scolaire, l'École Municipale des Sports propose des activités adaptées à chaque

tranche d'âge, à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans chaque semaine.

Mais au-delà de ces rendez-vous hebdomadaires, des stages multisports sont organisés pour les 6-11 ans lors des vacances de Toussaint, de Février, de Pâques. Durant l'été des stages très variés sont également proposés aux 6-16 ans. Toutes ces activités sont encadrées par des personnes diplômées compétentes et sympathiques !!!



VITAMÔMES

Pour les 58 bambins âgés de 3 à 5 ans répartis en 5 groupes tout au long de la semaine, un rendez-vous hebdomadaire leur offre la possibilité de s'adonner à la réalisation de parcours : sauter haut, sauter loin, grimper, se balancer, ramper, rouler, s'équilibrer...mais aussi tomber, se relever et rigoler ! autant d'actions qui leur permettent de découvrir et de développer leurs capacités.

Vitamômes 3/5 ans : le lundi, mardi ou jeudi de 16h à 16h45 à la Salle de psychomotricité du P'tiou

Infos & inscriptions : 04.79.26.12.04 ou 06.76.49.49.87
fdaniel@lebourgetdulac.fr



L'E.M.S DU MERCREDI

Pour les 39 enfants âgés de 6 à 11 ans (répartis en 2 groupes d'âge), le rendez-vous est fixé chaque mercredi après-midi pour pratiquer, dans la bonne humeur, de multiples activités sportives : sports collectifs (Hand, rugby, base-ball,...), tennis, badminton, ski de fond, randonnée en raquettes, orientation, vélo, tir à l'arc, athlétisme, escalade, voile... le but étant de se faire plaisir, de bouger, de découvrir la large palette des activités sportives qui s'offrent à eux pour ensuite s'inscrire dans l'une des nombreuses associations de notre commune.



QUELQUES TEMPS FORTS



WEEK-END DE NOËL 2016

Cette année, la Commune du Bourget-du-Lac a organisé son traditionnel Week-end de Noël les samedi 17 et dimanche 18 décembre 2016.

Dans les salles et la cour du Prieuré, à l'abri du froid, les visiteurs ont découvert le Marché de Noël avec plus de 30 exposants, proposant des produits de fabrication artisanale. Bijoux, décorations de Noël, peintures sur porcelaine, bois et soie, mais aussi vin, escargots, liqueurs artisanales. Il y en a eu pour tous les goûts !

Comme chaque année, les enfants ont été particulièrement à l'honneur avec de nombreux ateliers (décoration, dessin, cuisine et pâtisserie), de fabuleux contes de Noël à la Traverse, les visites ponctuelles du Père Noël, et des tours en calèche gratuits dans le bourg, tout cela rien que pour eux !

Ce fut donc une belle édition du week-end de Noël, animée et joyeuse, musicale avec le concert offert par la Mairie du groupe « Feelings a Cappella » et les déambulations des fanfares. Gastronomique aussi avec le vin chaud, les chocolats et les stands pâtisseries des associations. Sans oublier la tombola des commerçants du Bourget-du-Lac que nous remercions chaleureusement pour leur participation et leur disponibilité.



Dans le cadre du Concours National des Villes et Villages fleuris, le jury régional a délibéré et maintenu le label 1^{ère} fleur au Bourget-du-Lac. Félicitations à notre équipe des espaces verts pour leur travail remarquable.

LE BOURGET-DU-LAC | Belle réussite du marché de Noël



À l'heure de l'inauguration, l'atelier musical et les enfants ont fait le spectacle.

Ce n'est pas le plus grand ou le plus long des marchés de Noël, mais c'est certainement l'un des plus chaleureux et des plus conviviaux. Entre étals proposant bibels de cadeaux et produits de terroir, animations musicales, ateliers pour les plus jeunes, un concert en l'église

de Saint-Laurent, des contes pour enfants, des promenades en calèche. À une semaine de la venue du bonhomme rouge, le marché de Noël au Bourget-du-Lac organise le week-end dernier dans le cadre historique du Prieuré a souhaité et a été apprécié par tous les visiteurs.



Les promeneurs en calèche dans le centre bourg ont fait le bonheur des plus jeunes.

Au fil des étals, de bons produits de terroir.

Correction de bûchettes par les enfants.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre 2016, Marie-Pierre François, Maire du Bourget-du-Lac, Luc Berthoud, Conseiller départemental, Nicole Falcetta, Maire de la Chapelle du Mont-du-Chat, les anciens combattants,



les représentants du Souvenir Français, les élus bourgetains et bourdelais, l'Harmonie musicale de la Motte-Servolex ainsi qu'un piquet d'honneur du 13^{ème} B.C.A. étaient aux côtés de la population pour célébrer ensemble l'armistice du 11 novembre 1918.

TOUR DE FRANCE 2017

LE TOUR DE FRANCE 2017 PASSERA AU
BOURGET-DU-LAC LE 09 JUILLET !!



Cet été, notre commune sera concernée par le passage du Tour de France lors de l'étape n°9, longue de 181 km entre Nantua et Chambéry, le dimanche 9 juillet. Ce sera la fin de la première semaine de la course.

Une première réunion de présentation du Tour de France 2017 s'est tenue, début décembre, en Préfecture de la Savoie en présence des représentants des collectivités savoyardes concernées par le passage du Tour et des responsables de la sécurité et des secours d'urgence. Elle était animée par la société organisatrice "ASO" (Amaury Sport Organisation), par la directrice de Cabinet du Préfet et par le directeur de la Sécurité intérieure et de la Protection Civile.

L'étape : La course partira de Nantua, franchira le "Grand Colombier" et entrera en Savoie par Lucey puis prendra la direction de Jongieux, St-Jean-de-Chevelu pour rejoindre St Paul Sur Yenne et sera ainsi au pied du col du Chat. Elle empruntera la direction du relais du Mont du Chat et arrivés au

sommet, les coureurs descendront sur le Bourget centre par la route du Relais, rue des Ecoles puis route de Chambéry et tourneront à droite direction La Motte-Servolex par la RD 14 au Tremblay jusqu'à l'arrivée prévue vers 17h30 à Chambéry au niveau du quai des Allobroges, à proximité du gymnase Pierre Cot.



9 JUILLET 2017 : VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LÉGENDE ?



Au programme de cette étape, le col de la Biche, le Grand Colombier par son côté le plus dur - avec un passage à 22% ! - et le Mont du Chat, 8,7 km à 10,3% de moyenne et un passage à 15% . Le Tour n'y était plus passé depuis 1974 et une dixième étape mémorable entre Gaillard et Aix-les-Bains.

La petite histoire retiendra que ce fut l'espagnol Aja qui franchit en tête le Mont du Chat, mais c'est surtout de Raymond Poulidor dont on se souvient. Il fit une ascension éblouissante lui ayant permis de lâcher Eddy Merckx, enfin uniquement dans la montée car dans la descente c'est Merckx qui fut éblouissant pour le rattraper et gagner à l'arrivée à Aix les Bains (Poulidor terminera 3ème de l'étape et Aja 4ème).

Le podium de ce Tour 1974 est tout aussi légendaire : 1er Eddy Merckx – 2ème Raymond Poulidor – 3ème Vicente Lopez-Carril (photo ci-contre)

VIE ASSOCIATIVE

AÏKIDO CLUB DU BOURGET-DU-LAC



Démonstration du club d'aïkido lors du Forum des associations 2016 à l'espace culturel la Traverse

L'année 2016 fut un bon cru pour le Club d'aïkido du Bourget du Lac avec de nouveaux adhérents dynamiques rejoignant une équipe aguerrie. Autre nouveauté : un cours pour enfants le lundi soir. L'année fut rythmée par les passages de grades, les rassemblements dans la nouvelle maison des associations, l'assemblée générale, la tenue d'un stand lors de la fête de la commune en juin et d'une démonstration au forum des associations en septembre. Lors de toutes ces activités, la cohésion des membres n'a eu d'égale que leur motivation ! Début 2017 auront lieu 4 demi-journées portes ouvertes les lundis 9, 16, 23 et 30 janvier : l'occasion de venir découvrir notre club et l'aïkido, un art martial pour tous et respectueux de chacun.



Contact & informations :

M. Christian Martin

Mail : aikido.lebourgetdulac@gmail.com

Site : <http://club.quomodo.com/aikidolebourgetdulac>



AU FIL DU LAC



Réalisations au point de croix de l'association "Au fil du Lac" lors de leur exposition au Prieuré

Le point de croix est la principale activité de cette association bourgetaine qui rerope une vingtaine d'adhérentes se réunissant un samedi après-midi par mois. De nombreux ateliers (couture, encadrement, broderie suisse, hardanger...) sont proposés au cours de chaque année. Une grande exposition des ouvrages réalisés a lieu tous les 3 ans environ, la prochaine se déroulera en 2018.



Contact & informations :

Mme Sylvie Toinet - 06.21.71.22.28

Mail : sylvie.toinet@outlook.fr

Site : <http://aufildulac.canalblog.com/>



CANOË KAYAK (C.L.B.C.K)



Né en 1959, le club était à l'origine une section de la MJC de Chambéry. Constitué en association depuis 1999, le club est situé au bord de la Leysse, 500 mètres en amont du lac et du camping. La centaine d'adhérents profitent maintenant du Lac du Bourget pour l'initiation, l'entraînement, la compétition ou la randonnée. Le club dispose également de créneaux piscine, d'une rampe d'accès handicapé et d'un terrain de kayak polo. Le CLBCK propose une école de pagaie en kayak eaux vives et en kayak polo, une école de compétition slalom et kayak polo, une section compétition sport adapté et une section loisir eau plate. Particulièrement dynamique ces dernières années, les jeunes équipes compétitions sont promises à d'excellents résultats nationaux d'ici quelques années.



LES ACTIONS DU CLUB :

Depuis plus de 50 ans, Le CLBCK organise pour les jeunes une compétition sur la Leysse et accueille à cette occasion 250 participants. Depuis la réouverture du stade d'eaux vives de Yenne, le club anime chaque année le site avec une compétition slalom d'ampleur nationale. Le CLBCK organise également des tournois et championnats de kayak polo sur son stade de Virginin.

Visant le développement de l'activité sous toutes ses formes, le CLBCK est partenaire du conseil général et accueille des scolaires sur le printemps et l'automne au sein du club. De plus, le club a mis en place une formation professionnelle de canoë kayak en partenariat avec le lycée agricole de la Motte Servolex. Il s'agit de former en 4 ans les jeunes lycéens au diplôme du CQP (certificat de qualification professionnelle).

Contact & informations :

M. Pierre Descôtes (moniteur indépendant) - 06.72.76.90.31

Mail : pierrotdescotes@orange.fr

Site : www.clbck.free.fr





ASSOCIATION POUR UN « CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE DES PAYS DE SAVOIE »

Crée en mars 2015, cette association a pour but la création et la gestion d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Un centre de sauvegarde est une structure d'accueil pour les animaux sauvages blessés (oiseaux et mammifères), dans laquelle ils sont soignés afin d'être relâchés.



Soigneuses avec un Grand-Duc



Il n'existe aucune structure similaire au sein des deux Savoie et la demande des particuliers qui trouvent un animal sauvage blessé ou en détresse ne cesse d'augmenter chaque année. Une telle structure est donc nécessaire pour la sauvegarde d'espèces protégées et en danger.

De 10 adhérents en 2015, l'association est passée à une centaine en 2016.

Les deux futures soigneuses continuent à se former (voir photo ci-dessus) en attendant l'ouverture du centre qui devrait se situer à Montagnole et elles développent un réseau de « rapatrieurs » : personnes formées autorisées à transporter un animal sauvage blessé jusqu'à un centre de soin. 2017 sera une année de travaux dans les futurs locaux (isolation, mise aux normes, création d'une infirmerie) ainsi que l'achat et l'installation de volières de rééducation pour les animaux recueillis.



Contact & informations :

988 route du relais 73370 LE BOURGET DU LAC - 07.83.59.27.07

Mail : csfs.pays.de.savoie@gmail.com

Site : www.csfs-paysdesavoie.org

JUDO CLUB DU BOURGET-DU-LAC



Lors de l'assemblée générale du Judo-Club Bourgetain qui s'est tenue le lundi 05 décembre 2016, le président Jean-Luc Valembos a remercié l'assemblée et particulièrement la municipalité Bourgetaine pour son soutien financier et matériel. Il a précisé que les effectifs ont augmenté en 2015/2016 et souligne que cette croissance est régulière depuis de nombreuses années. Son bilan très positif, prouve la bonne santé du club Bourgetain.

PERFORMANCES DE FIN DE SAISON DES JUDOKAS BOURGETAINS
En cette fin d'année, les compétiteurs du Judo-Club du Bourget du Lac ont réalisé de grosses performances, concluant ainsi une saison

sportive 2016 très riche en résultats. Se sont d'abord deux benjamins qui se sont particulièrement distingués lors du Championnat Régional Rhône-Alpes Individuel. Pierre Ebeyardt décroche une très belle médaille de bronze après avoir réalisé une compétition de haut niveau; Quassim Abouallala se classe cinquième après avoir lui aussi réussi un très beau et encourageant championnat. Se sont ensuite deux poussins qui complètent le beau palmarès de cette fin de saison. Amine Bourbia qui décroche le titre de Champion de Savoie Individuel et Bruno Ebeyardt qui remporte la médaille de bronze. Ces quatre jeunes judokas ont porté haut les couleurs Bourgetaines et devraient encore faire parler d'eux dans les mois et années à venir. Une fin de saison 2016 pleine de réussite pour le Judo-Club du Bourget du Lac (antenne du Judo-Club de La Motte Servolex).



INSCRIPTIONS ENCORE POSSIBLE

Le Judo Club du Bourget-du-Lac profite de cet article pour rappeler que vous pouvez encore vous inscrire et profiter des trois cours d'essais gratuit. Le club accepte les inscriptions tout au long de la saison. Enfants né(e)s en 2011 et 2012 le vendredi de 17h à 17h45 enfants né(e)s en 2010 et avant le lundi de 17h à 18h pour les débutants et les heures suivantes en fonction du grade ; ados adultes le lundi de 20h à 21h15.



Contact & informations :

Tel : 04.79.25.98.14

Mail : c.judoclub.lamotte@gmail.com

Site : <http://judoclublammotte.free.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

KARATÉ CLUB DU BOURGET-DU-LAC (C.S.S.C)



Les jeunes karatékas du C.S.S.C

Le club existe depuis 1984, ce qui en fait un des plus anciens clubs de Savoie dans sa discipline. Son actuel professeur, Laurent Monin, dirige les cours depuis 1994.

Le club est ainsi passé d'une dizaine d'adhérents en 1994 à 240 la saison 2015/2016 pour finalement approcher les 300 lors de cette saison 2016/2017.

Le club a la particularité de proposer 2 salles d'entraînement : la salle du Bourget du Lac (sous Cinélab, les mardi et jeudi) et la salle de Chambéry (chemin du Biollay). Les licenciés peuvent suivre les cours où ils veulent et ainsi profiter de cours quotidiens.



Depuis 3 saisons, le club propose des cours ados/adultes de Full contact au Bourget, et depuis cette année des cours de Training Boxing. Le nombre d'inscrits a fortement augmenté suite à la possibilité de faire du Training Boxing, la version sans combat du full contact.

En compétition le Karaté Club du Bourget-du-Lac demeure toujours parmi les clubs les plus titrés en combat comme en témoigne les derniers résultats du Championnat de Savoie Combat de cette saison : 14 Champions de Savoie, 6 vices champions et 6 places de 3ème. Un seul compétiteur absent du podium.



Contact & informations :
Tel : 06.11.75.88.75
Mail : cssc73@hotmail.fr
Site : www.cssc.fr

COMPAGNIE DU SARTO - PORTIQUE DENT DU CHAT



La Compagnie du Sarto a remis 2000 euros à l'Aremag lors d'une soirée caritative le 31 mars 2016 à Voglans.

Association créée en 1955 à Chambéry (Berceau du Sarto, *Saubaudiae Animus Robur Terrarum Orbis - "Souffle de Savoie - Force du Monde"*), pour revaloriser les vins de Savoie, principalement " La Mondeuse ", produit phare de l'époque devenant de plus en plus rare.

La Compagnie du Sarto est composée de plusieurs antennes régionales. Ces Unités appelées Portiques ou Vigilances, en fonction du nombre de leurs compagnons. Le Sarto est administré par une Chancellerie assurant la cohérence des activités de l'ensemble des Unités.



Certaines de nos manifestations importantes comme l'A-G - Frairies - Saint - Vincent, fête des vigneron savoyards regroupent l'ensemble des régions de la Compagnie.

ACTIONS ET RÉALISATION :

Les Valeurs : Défendre et préserver les valeurs traditionnelles Savoyardes et Alpines du terroir et de l'esprit. Prôner une morale définissant l'ensemble des règles de conduite et des valeurs de la Compagnie.

La Solidarité : Dialogue des compagnons avec leur Compagnie et leur mandature.

Engagement dans les actions caritatives et humanitaires : les œuvres sociales demeurent la préoccupation majeure.

L'orientation : Evoquer l'histoire de la Savoie, son passé culturel millénaire et son environnement naturel. Préconiser les rencontres et l'engagement dans les échanges, vers l'extérieur. Adhésion au Conseil français des Confréries (les projets de la Compagnie sont adaptés aux besoins, mais aussi aux contraintes de l'environnement administratif et financier, ainsi qu'aux aléas conjoncturels et économiques).



Contact & informations :
Responsable Portique Dent du Chat : M. Bernard Foray
Tél : 04.79.35.07.07 - 06.62.18.18.86
Mail : forayb@wanadoo.fr

LES BOURGEONS DU LAC



Pas besoin de savoir jardiner pour faire partie des Bourgeois du Lac, le jardinage s'apprend par le partage des expériences des jardiniers plus expérimentés.



L'association "Les Bourgeois du Lac" a vu le jour en 2016, suite à la mise à disposition par la mairie d'un terrain public rue du Vert Village, et propose à leurs adhérents de cultiver fruits et légumes au sein d'un jardin collectif de proximité, construit et géré de façon collective dans le respect de l'environnement.

A travers le jardinage, la plantation et la récolte de fleurs, fruits et légumes, notre association propose à ses adhérents de se détendre en plein air, en favorisant le lien social entre habitants de la commune.

Si vous désirez dès le printemps prochain vous y investir, jardiner sur des parcelles collectives ou individuelles, vous êtes les bienvenu(e)s. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec l'association :



Contact & informations :
Tel : 06.78.16.86.36
Mail : lesbourgeoisdulac@gmail.com



CLUB SKI MONTAGNE DU BOURGET-DU-LAC



Sortie du dimanche aux Contamines.



Incontournable depuis plusieurs années, la Bourse aux skis organisée par le Club Ski Montagne du Bourget-du-Lac s'impose comme la plus importante de la région.

Pour le Club Ski Montagne du Bourget et sa nouvelle présidente, Madame Sylvie Bersi, l'année 2016 s'est terminée sur un exercice riche de sorties et de satisfactions.

Sorties de ski alpin du samedi pour les enfants et du dimanche, de ski nordique alternatif ou skating du samedi, de la marche nordique des samedis et lundis et de raquettes. Satisfactions après le succès de la bourse aux skis et sa toute nouvelle structure d'accueil. Elle s'impose comme la bourse la plus importante de la région. Le bureau remercie d'ailleurs la mairie pour la mise à disposition du club de la partie spectacle de La Traverse.

Satisfaction après les toutes premières inscriptions via internet pour l'année 2017. A cette occasion, le club se réjouit de l'arrivée de nombreux nouveaux adhérents. Vive 2017 !!



Contact & informations :
Tel : 04.79.25.29.45
Mail : info@clubskibourget.com
Site : www.clubskibourget.com



AMICALE DES VÉHICULES ANCIENS (A.V.A.B.L.B)



Lors du dernier grand rassemblement de véhicules anciens en 2016 sur le site du camping de l'île aux cygnes au Bourget-du-Lac. Rendez-vous est pris cette année pour les 25 et 26 mars.

L'Amicale des véhicules anciens du Bourget-du-Lac / Bourdeau a pour but de faire vivre et revivre les véhicules du temps passé et d'en faire profiter les nombreux nostalgiques des voitures anciennes. Le parc actuel de l'association est d'environ 70 véhicules presque tous en état de marche. La bonne humeur et la grande convivialité sont de mise parmi les membres ! Actuellement l'Amicale est présidée par M. Philippe Jouffrieau.

L'association intervient souvent dans des manifestations diverses : Téléthron, Odysée, promenades de personnes âgées en maison de retraite, exposition sur demande des organisateurs de fêtes locales.

Le grand rendez-vous annuel de l'amicale est l'organisation d'un rassemblement/bourse de pièces sur le site du camping de l'île aux Cygnes au Bourget-du-Lac. Cette importante manifestation rassemble plus de 1500 véhicules anciens et 4000 visiteurs sur deux jours (2016). Cette année ce 36^{ème} grand rassemblement de véhicules de plus de 30 ans se déroulera les 25 et 26 mars 2017.



Contact & informations :
Tel : 04.79.35.22.05
Mail : contact@avabl.com
Site : www.avabl.com



INFOS PRATIQUES - environnement

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour les encombrants, le territoire de Grand-Lac possède 3 déchetteries réparties de manière homogène sur son territoire et offrant ainsi une solution pour les habitants du territoire.

Toutefois, afin d'améliorer le service offert à la population, un service de collecte sur inscription en porte à porte des encombrants est proposé pour les ménages avec des jours prédéfinis et un volume limité (maximum 1,5 m3 par adresse).

Ne sont également collectés que des déchets supérieurs à 60 cm qui ne pourraient être transportés dans un véhicule classique. Sont globalement exclus de cette collecte : les pneumatiques, les véhicules, le matériel professionnel, le matériel agricole, les gravats, les déchets végétaux, les déchets toxiques, les ordures ménagères et assimilées (liste non limitative).

Les règles de présentation sont précisées dans le règlement de collecte et sont reprises oralement lors de la prise de rendez-vous téléphonique (04.79.35.00.51).

→ CALENDRIER DE COLLECTE 2017

- Mardi 28 mars
- Mardi 27 juin
- Mardi 08 août
- Mardi 17 octobre
- Mardi 12 décembre



La déchetterie de la Plaisse a bénéficié de travaux de réhabilitation et de modernisation entre septembre et décembre 2016 (mise aux normes des garde-corps du quai principal, du système de vidange au niveau des bennes, aménagement d'un abri de stockage des déchets spéciaux)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PLAISSE

→ D'avril à octobre

Du lundi au vendredi 14h00 - 18h00
Samedi 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

→ De novembre à mars

Du lundi au vendredi 14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

À PARTIR DU 03 AVRIL 2017...DU NOUVEAU DANS LES DÉCHETTERIES



A partir du 3 avril 2017, les déchetteries de l'agglomération seront réservées aux habitants. L'objectif est de désengorger les déchetteries durant les périodes de fortes fréquentations, de fluidifier le trafic sur les quais et d'améliorer la disponibilité des agents pour le conseil et le service aux particuliers.

A partir du 3 avril 2017, les professionnels seront réorientés vers des opérateurs privés qui ont ouvert des déchetteries professionnelles sur le territoire. A l'échéance mi-2017, ils auront le choix de 6 opérateurs situés entre Chambéry et Albens.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier les deux catégories d'usagers à l'entrée des déchetteries.

L'identification sera réalisée par un dispositif de lecture de plaque d'immatriculation.

Les particuliers seront donc invités à inscrire leurs véhicules pour accéder en déchetterie.

Courant janvier 2017, une campagne d'inscription sera déployée à destination des habitants de l'agglomération. L'inscription se fera sur le site internet de Grand Lac. Vous trouverez alors les informations sur les modalités d'inscription sur :



www.grand-lac.fr – rubrique déchets
Téléphone : 04 79 35 00 51
e-mail : tri@grand-lac.fr

LE BROYEUR À VÉGÉTAUX REVIENT SUR NOTRE COMMUNE

Les apports de déchets végétaux de particuliers en déchetteries ne cessent d'augmenter chaque année. Ils représentent 40 % des apports globaux et des coûts de traitement très importants, soit 1/3 des coûts de gestion globaux des déchetteries.

Dans l'objectif de réduire les quantités de déchets végétaux déposées en déchetteries, Grand Lac souhaite sensibiliser les particuliers aux techniques alternatives permettant de valoriser certains végétaux à domicile. Outre la promotion du compostage, du paillage et du mulching avec la tonte, le broyage vient compléter le panel d'actions possibles et à la portée de tous.

Mise à disposition d'un broyeur sur notre commune :

Après une première période test plus que convaincante, Grand Lac relance cet hiver l'opération de mise à disposition d'un broyeur tournant sur plusieurs communes. Il est mis à disposition à titre gracieux aux habitants (particuliers uniquement) ainsi qu'aux services techniques communaux.

Il sera présent au Bourget-du-Lac du lundi 20 février au dimanche 5 mars 2017.

Il s'agit d'un broyeur de type professionnel tractable avec un véhicule léger. Il a la capacité de broyer de gros volumes et tout type d'essences végétales (débit moyen : $5\text{m}^3/\text{h}$). Le diamètre maximum des branches accepté est de 8 cm.

Comment en bénéficier ? Une inscription préalable doit être faite en Mairie pour la constitution du dossier administratif. Toutes les informations vous seront données par l'accueil et les services techniques de votre Mairie. Parmi les pièces à fournir : une attestation d'assurance en Responsabilité Civile et en dommage, un justificatif de domicile, un chèque de caution de 1000€. Le broyat obtenu sera bien évidemment gardé et valorisé en paillage ou au compost dans le jardin de l'utilisateur.

L'aide à la location de broyeur :

Grand Lac subventionne également la location de broyeur aux particuliers : une journée / un week-end : 60 €
une demi-journée : 38 €

Comment en bénéficier ? Vous louez un broyeur où et quand vous le souhaitez. Vous conservez la facture puis vous adressez votre demande d'aide au service déchets de Grand Lac (formulaire disponible en Mairie et auprès du service déchets de Grand Lac), accompagné d'un RIB et de la facture. L'aide est versée sur votre compte bancaire.



Plus de renseignements auprès du service déchets de Grand Lac du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h au 04.79.61.81.58 ou auprès des services techniques de la Mairie au 04.79.26.12.12



QUAND JE BRÛLE 50KG DE VÉGÉTAUX
J'ÉMETS AUTANT DE PARTICULES
QU'UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE QUI
PARCOURT ~~45 KM~~ ~~963 KM~~ 6000 KM!
(1 ALLER-RETOUR PARIS/MOSCOU QUAND MÊME !)

Pour protéger votre santé et celle de vos voisins,
d'autres solutions existent !



En France, la mauvaise qualité de l'air cause 42 000 décès prématurés par an, réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie et demeure à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

L'IMPACT DU BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE

Dans notre région, une large part du territoire est exposée à des concentrations de particules supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine. Dans ces conditions, toute baisse d'émission de ces composés toxiques pouvant être évitée est la bienvenue : l'arrêt du brûlage domestique des déchets verts, activité loin d'être anodine, peut contribuer à améliorer notre santé.

Une activité interdite mais pourtant largement pratiquée.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, le brûlage de végétaux contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit (en cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée - article 131-13 du code pénal).

Prenons les devants dès maintenant, la santé des plus fragiles d'entre nous (jeunes enfants, personnes âgées et personnes présentant des pathologies respiratoires) en dépend : pour nos déchets verts, d'autres solutions existent comme la déchetterie, le compostage ou le broyage des végétaux.



+ d'informations sur : delair.air-rhonealpes.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2016

JANVIER

06/01 - Clément BELARBI-D'ALNONCOURT
10/01 - Louka, François, Alexandre MAR-
ZANO
14/01 - Jules, Charlie MICHON

FÉVRIER

21/02 - Lise, Aimie ASORIN-CAPITANIO
28/02 - Valentin, Jean, Michel CUBIZOLLES

MARS

16/03 - Paloma GHERBERTO
23/03 - Sarah, Pauline ANDREÏ
24/03 - Adèle, Catherine, Caroline
SCHOONEMAN
29/03 - Romain CORNELIO-SERGENT

MAI

27/05 - Tom, Eric, Ludovic FAUQUET

JUIN

12/06 - Maëva ROMÉRO
14/06 - Chiara, Ambre, Giana PISCITELLI
25/06 - Alix, Marie, Antoinette BANCELIN

JUILLET

01/07 - Nino, Paul, René MEUNIER
03/07 - Charlie, Franz, Louison STALDER
05/07 - Thomas, Frédéric, Jean-François
GUETAZ
27/07 - Océane ROISSARD-NANTOIS
31/07 - Victor, Adam, Camille GUETAZ

AOÛT

17/08 - Clara ZMYSLOWSKI-AUBIN
21/08 - Sélène, Anna IBANEZ-GRAND-VEYRE
24/08 - Léna BRAESCH
29/08 - Mathéo MICHELLIER
30/08 - Benoît, Joseph, Xavier DE PORET

SEPTEMBRE

15/09 - Lyna OCCELLI
20/09 - Lucie, Mélie GALLOIS
23/09 - Tasnim, Sal-Sabill LEBSIR
30/09 - Lyvia, Léa, Claudia PUPIER

OCTOBRE

20/10 - Enzo BURDIN-PEREIRA
23/10 - Nolann RISSEL

NOVEMBRE

12/11 - Agathe JUPIN SARTORI
19/11 - Nina, Martine, Sylvie CHEVAILLIER

Décembre

12/12 - Dragan CZEISEL

MARIAGES 2016

Sylvain CHARQUET et Florence MAZÈRES
02/04/2016

Antoine RICHARD et Emmanuelle DUJARDIN
14/05/2016

Jérémy HUGOT et Magali MARÊCHET
14/05/2016

Julien BILIATO et Alexia DÉLÉAN
21/05/2016

Fabien RULLIER et Claire JACQUIN
18/06/2016

Laurent MARLOT et Julie PERNAT-BIELER
25/06/2016

Benjamin SABATIER et Pascale OLLIVIER
23/07/2016

DÉCÈS 2016

Bernard, Marie LASSUS
30/01/2016

Marcel, Roger, Roland JAY
10/02/2016

François, René GINET
04/03/2016

Yves, Marcel DERIVAZ
10/03/2016

Henri, Joseph REVERDY
21/03/2016

Jeannine, Victorine DÉGRANGE
épouse PERRET
03/04/2016

Raymond, Denis CHOISEL
08/04/2016

Renée, Marie, Margueritte GACHET
veuve GELLON
06/04/2016

Michel, René LARUE
10/05/2016

Janine, Alberte CHOLLEY épouse REMIOT
21/05/2016

Alfred, Joseph FILZ
24/05/2016

Marcel, François PARPILLON
14/06/2016

Georges, Emile CEVOZ-MAMY
25/06/2016

Gérard DAVI
23/06/2016

Louis, Victor PERRIER
22/08/2016

Farida TABOUCHE
18/09/2016

Abdel, Malik BENNOUR
26/09/2016

Aimé, Louis ROUSSILLON
04/10/2016

Henriette, Simone, Pauline, Mathilde PERY
veuve SORNICLÉ - 26/10/2016

Michel, Jacques PATIJAUD
29/10/2016

Anna, Constance GACHET veuve VEROLLET
30/10/2016

Nicole, Ghislaine FOURDRIGNIER
épouse DUTEL
03/11/2016

Georges GAUDENZI
04/11/2016

Michel, Paul, Charles DUFOSSÉ
21/11/2016

Charlotte, Victorine DÉPLANTE
veuve RICHARD
28/11/2016

Claude, Gilbert BARRAT
07/12/2016

Salomon BEN ATAR
21/12/2016

VIE MUNICIPALE - TRIBUNES

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

➔ En 2017, les conseils municipaux se dérouleront à 19h, Salle de la Dent-du-Chat, en Mairie, les :

- Mardi 14 février (Débat d'Orientation Budgétaire)
- Mardi 28 mars (Vote des budgets 2016)
- Mardi 02 mai
- Mardi 06 juin
- Mardi 12 septembre
- Mardi 17 octobre
- Mardi 21 novembre
- Mardi 19 décembre



LE MOT DE LA MAJORITÉ - L'AVENIR DU BOURGET, ENSEMBLE

A l'aube de cette Nouvelle Année, les élus de la majorité vous souhaitent à tous une bonne et belle année 2017.

Nous sommes fiers d'avoir, en moins de 3 années de mandat, tenu de nombreux engagements comme la construction du centre technique municipal qui permettra aux agents de travailler dans des conditions décentes, la réalisation des jardins partagés qui font le bonheur des membres de l'association "Les Bourgeois du Lac", la mise en sécurité du centre bourg par l'installation de caméras de vidéo protection et plus encore l'aménagement de l'entrée sud du Bourget-du-Lac, l'agrandissement des jardins de Pirouette, la réparation du toit de la Traverse et la remise en état de plusieurs équipements.

Et tout cela en respectant notre promesse de ne pas augmenter les impôts alors que les dotations de l'État n'ont cessé de baisser. Nous poursuivrons dans cette voie afin que notre belle commune conserve sa place au sein de son territoire et de son intercommunalité.

D'ailleurs, cette dernière est la bête noire de la minorité actuelle sans doute par peur, peur de l'autre, peur de la diversité, peur de partager. Nous tenons à redire que le Bourget-du-Lac a toute sa place au sein de Grand Lac et a tout à gagner en son sein.

En effet Grand Lac participe à l'amélioration de la vie communale. En 2017 l'aménagement de la Croix Verte se fera grâce à Grand Lac tout comme l'aménagement des bords du lac entre Charpignat et le bas de Bourdeau. N'oublions pas que l'intercommunalité a également permis à la commune de préempter le domaine de Buttet qu'elle porte encore aujourd'hui.

Ensemble construisons l'avenir du Bourget du lac.

Marie-Pierre FRANÇOIS, Pierre HOCHARD, Françoise CARON, André THOMAS, Catherine CLAUCIGH, Philippe LANÇON, Laurence LOMBARDI, Franck GUISSANT, Monique GIES, Claude PARIS, Nathalie CAMINATI, Damien DEGRANGE, Claude SERET, Jacques DUGAS, Isabelle DUMOULIN, Philippe PAYOT, Marie-Hélène LE BREDONCHEL, Patrick BLANCHARD, Amélie BARRAZ, Manuel BARROSO-TOME, Dominique PARPILLON

31

LE MOT DE LA MINORITÉ - LE BOURGET-DU-LAC, UNE PASSION COMMUNE, UNE AMBITION POUR TOUS !

Les élus de Bourget Passion vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Ils vous souhaitent de la liberté, beaucoup d'égalité, et énormément de fraternité.

Espérons pour 2017 une société toujours basée sur la solidarité.

Bonne année à tous.

Géraldine LAPIERRE, Aurélie LECLAIR, Jacqueline TRUCHET, Nicolas MERCAT, Roland MEUNIER, Damien NOEL

Pour en savoir plus : www.bourgetpassion.fr



La Mairie du Bourget-du-Lac est ouverte du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Les rencontres avec Madame le Maire sont sur rendez-vous le mercredi matin (contactez le secrétariat au 04.79.26.12.01)



MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC



7 rue des écoles
73370 Le Bourget-du-Lac



04.79.26.12.12



mairie@lebourgetdulac.fr

www.lebourgetdulac.fr



Facebook / ville du Bourget-du-Lac